



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201740 - Hauts de Chartreuse

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201740	1.3 Appellation du site Hauts de Chartreuse
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 30/09/2008	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022320568

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,88806°

Latitude : 45,39222°

2.2 Superficie totale

4432 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	12 %
38	Isère	88 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73017	APREMONT
38075	CHAPAREILLAN
73107	ENTREMONT-LE-VIEUX
73151	MARCHES (LES)
38367	SAINT-BERNARD
38418	SAINTE-MARIE-DU-MONT
38395	SAINT-HILAIRE
38435	SAINT-PANCRASSE
38442	SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
73274	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT
38446	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		221,6 (5 %)			A	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0 (0 %)			B	C	B	C
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		855,38 (19,3 %)			A	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0 (0 %)			B	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		172,85 (3,9 %)			A	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		31,02 (0,7 %)			B	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0 (0 %)			B	C	B	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0 (0 %)			B	C	B	C
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		70,91 (1,6 %)			B	B	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		141,82 (3,2 %)			A	C	B	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		265,92 (6 %)			A	C	B	B
8240 <i>Pavements calcaires</i>	X	514,11 (11,6 %)			A	B	B	B
91E0	X	0			B	C	B	B



Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		(0 %)						
9110	Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	214,95 (4,85 %)			B	C	B	B
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	217,17 (4,9 %)			B	B	B	B
9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à <i>Acer</i> et <i>Rumex arifolius</i>	127,2 (2,87 %)			B	B	B	B
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	63,82 (1,44 %)			B	C	B	B
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	41,22 (0,93 %)	X		B	C	B	B
9410	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	257,06 (5,8 %)			A	B	B	B
9430	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	443,2 (10 %)			A	B	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	Lynx lynx	p			i	P		C	C	B	C
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	P		B	B	C	C
P	1604	Eryngium alpinum	p			i	P		B	B	C	C
P	1902	Cypripedium calceolus	p	1000	1000	i	P		B	A	B	A
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P		C	A	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P		C	B	C	C



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P		C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P		C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P		C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis	p			i	P		C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X	
P		Cynoglossum germanicum			i	P						X
P		Cystopteris montana			i	P						X
P		Dactylorhiza traunsteineri			i	P			X			
P		Gagea lutea			i	P						X
P		Gymnadenia odoratissima			i	P			X			



P		Holandrea carvifolia			i	P						X
P		Myosotis minutiflora			i	P			X			
P		Pinguicula grandiflora			i	P						X
P		Potentilla nitida			i	P			X			
P		Primula auricula			i	P						X
P		Pyrola media			i	P						X
P		Valeriana salicina			i	P						X
P		Lycopodium annotinum subsp. annotinum			i	P						X
R		Lacerta bilineata			i	P			X		X	
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Hierophis viridiflavus			i	P			X		X	
R		Coronella austriaca			i	P	X		X		X	
R		Zamenis longissimus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	17 %
N17 : Forêts de résineux	27 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	18 %

Autres caractéristiques du site

Les hauts plateaux de Chartreuse se présentent comme un vaste synclinal perché au dessus de la vallée du Grésivaudan, s'étendant sur 20 km de long de la Dent de Crolles au Granier. La Combe de Mannival, située à l'extrémité méridionale du site à une altitude inférieure, est connue depuis le début du siècle comme une station botanique subméridionale abritant des plantes et des insectes rares habituellement méditerranéens.

Massif des Préalpes du nord encadré à l'ouest par les chaînons jurassiens méridionaux et à l'est par le massif cristallin externe de Belledonne, la Chartreuse est essentiellement constituée de calcaire d'âge secondaire. Le massif cartusien présente une individualité très affirmée au sein des Alpes occidentales, il s'oppose aux massifs cristallins (Belledonne) et se trouve relativement isolé du Vercors au ton méridional affirmé et des Bauges plus septentrionales et orientales.

Vulnérabilité : Vulnérabilité faible.

Bonne conservation actuelle des habitats.

Le site est classé Réserve Naturelle Nationale depuis 1997 et profite de ce fait d'une gestion conservatoire appropriée.

4.2 Qualité et importance

Véritable "île calcaire", la Chartreuse, et en particulier les hauts plateaux, apparaît comme un important territoire refuge pour des plantes rares à aire de répartition morcelée par les glaciations comme la Vulnéraire des Chartreux et la Potentille luisante. On y trouve également la station de Sabot de Vénus la plus importante des Alpes du Nord et des peuplements importants de chauves-souris (dont 5 espèces d'intérêt communautaire).

A la richesse en espèces protégées s'ajoute la présence d'habitats d'intérêt communautaire variés comme la pinède de Pin à crochet du plateau, les stations abyssales de forêt alpine sur sol glacé, des tourbières basses alcalines et des sources pétrifiantes avec formations tuffeuses, des pelouses calcaires alpines et subalpines, souvent riches en orchidées

Vingt habitats d'intérêt communautaire ont ainsi été inventoriés sur ce site, qui est par ailleurs classé en réserve naturelle nationale depuis 1997.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	29 %
Domaine communal	44 %
Domaine privé de l'état	26 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201740 " Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants " - Parc naturel régional de Chartreuse (validé en mai 2008)

- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse pour la période 2006-2011 (validé en mars 2007).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
23	Réserve biologique dirigée	5 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	100 %
80	Parc naturel régional	98 %
21	Forêt domaniale	50 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	CIRQUE DE SAINT-MÊME ET SOURCE DU GUIERS (0,6%)	*	1%
36	Hauts de Chartreuse	=	100%



80	Chartreuse	*	98%
----	------------	---	-----

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif a été validé par les acteurs locaux lors du Comité de pilotage du 6 mai 2008. Il définit les principaux objectifs de gestion et d'actions suivants :

- 1) Maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux forestiers
 - définir et mettre en place des îlots de sénescence dans les forêts exploitées
 - préserver les habitats prioritaires et les espèces d'intérêt communautaire dans les forêts
 - conserver les forêts subalpines d'intérêt communautaire
 - améliorer les connaissances sur les chiroptères et le Sabot de Vénus et préserver les populations
 - améliorer les connaissances sur la Buxbaumie verte et la Rosalie des Alpes.
- 2) Maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux ouverts et semi-ouverts
 - réaliser des diagnostics éco-pastoraux
 - mettre en place une gestion pastorale adaptée aux enjeux Natura 2000
 - améliorer la connaissance sur les espèces de ces milieux.
- 3) Conserver les milieux humides
- 4) Maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux rocheux
 - adapter les plans de circulation sportive
 - évaluer l'impact de la fréquentation touristique
 - améliorer les connaissances sur les espèces animales.



5) Gestion et information.

Plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse pour la période 2006-2011 (validé en mars 2007).